

FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE TRANSPALETTES ET GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

▪ **Objectifs :**

Être capable d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques sur la conduite des transpalettes et gerbeurs à conducteur accompagnant nécessaires à l'obtention de l'autorisation de conduite.

▪ Durée : 7 heures soit une journée	▪ Nombre de stagiaires : 5 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ **Public**

Toute personne appelée à utiliser transpalette ou gerbeur à conducteur accompagnant en permanence ou occasionnellement dans le cadre de son travail.

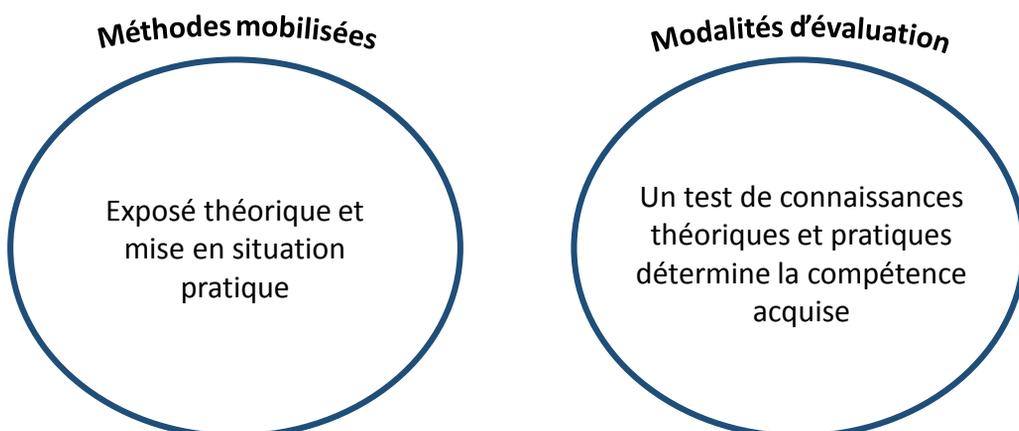
▪ **Prérequis**

Être âgé de 18 ans minimum
Savoir lire et parler la langue française.

▪ **Profil du ou des formateurs**

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs/ testeurs qualifiés Testeur CACES® par notre organisme de certification.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Formation Théorique

Réglementation :

- ❖ Les textes fondamentaux
- ❖ La sécurité dans l'entreprise
- ❖ Les types d'accidents liés à l'utilisation des transpalettes et gerbeurs
- ❖ L'analyse des risques
- ❖ Les règles de sécurité
- ❖ Les responsabilités qui incombent à chacun en cas d'accident
- ❖ Les vérifications réglementaires

Technologie et représentation :

- ❖ Description des différents appareils
- ❖ Fonction des différents organes

Consignes de sécurité :

- ❖ Les vérifications habituelles à effectuer
- ❖ Les opérations de déplacement, de présentation, prise et dépose d'une charge pour les transpalettes et gerbeurs

Formation Pratique

- ❖ Prise en main
- ❖ Vérification
- ❖ Mise en situation

